



**HAL**  
open science

# Ce qu'ironiser veut dire... De l'usage métadiscursif termes ironie, ironiser, ironique(ment) dans le texte théâtral et dans le texte journalistique

Elodie Baklouti, Jacques Bres

## ► To cite this version:

Elodie Baklouti, Jacques Bres. Ce qu'ironiser veut dire... De l'usage métadiscursif termes ironie, ironiser, ironique(ment) dans le texte théâtral et dans le texte journalistique . Geneviève Salvan, Amir Biglari. Figures en discours, L'Harmattan, 2016, 978-2-8061-0267-6. hal-01828191

**HAL Id: hal-01828191**

**<https://hal.science/hal-01828191>**

Submitted on 3 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Ce qu'ironiser veut dire... De l'usage métadiscursif des termes *ironie*, *ironiser*, *ironique(ment)* dans le texte théâtral et dans le texte journalistique

L'ironie n'en finit pas de susciter interrogations, réflexions et définitions auxquelles, rebelle, elle semble toujours – au moins partiellement – échapper. Depuis Platon, Aristote, Quintilien, en passant par les rhétoriciens du XIX<sup>e</sup> et Freud au XX<sup>e</sup>, jusqu'à, plus récemment, le philosophe Jankélévitch ou la pragmatique (*i. a.* Grice (1978), Ducrot (1984), Sperber et Wilson (1978), Kerbrat-Orecchioni (1980), Perrin (1996), etc.), les chercheurs de différentes branches des sciences humaines n'ont cessé de s'y intéresser. Nombreux ont essayé de fournir une définition de l'ironie qui recouvre l'ensemble de ses manifestations. Ainsi a-t-elle été appréhendée en termes d'*antiphrase* (*i. a.* : Aristote, Kerbrat-Orecchioni 1980, 2011), de *pretense* ou 'feintise' (Clark et Gerrig 1984, Currie 2006, Recanati 2000, 2004), de *mention échoïque* (Sperber et Wilson 1978, 1998, Wilson 2006), de *forme d'argumentation* (Amossy 2003, Eggs 2009), de *double jeu* (Berrendonner 1981, 2002), de *polyphonie* (Ducrot 1984, Perrin 1996), de *connotation autonymique* (Basire 1985), de *dialogisme* (Bres 2010), de *clivage énonciatif* (Jaubert 2013), de *sur-énonciation* (Rabatel 2012)... Peine perdue : les analystes ne parviennent pas à un accord, moins pour des querelles de chapelle (encore que...) que parce que les différentes théorisations décrivent des formes variées d'ironie sans parvenir à saisir le phénomène lui-même.

Prenons un seul exemple, celui de l'analyse (largement majoritaire) de l'ironie comme *antiphrase* qui remonte au moins à la *Rhétorique à Alexandre*, imputée à Aristote : l'ironie consisterait en un écart entre le sens propre et le sens figuré, permettant de faire entendre le *contraire* de ce qui est dit. Si effectivement de nombreuses occurrences d'ironie actualisent l'antiphrase, comme dans l'exemple, emprunté à Boileau, par lequel Fontanier (1830/1977) illustre cette figure :

(1) Je le déclare donc : **Quinault est un Virgile ;/ Pradon comme un soleil en nos ans a paru**<sup>1</sup>.

on ne saurait, nous semble-t-il, trouver le moindre soupçon d'antiphrase dans (2) :

(2) L'anecdote<sup>2</sup> a pour cadre « Normale sup », lors d'un repas de fête. Les mets sont excellents. Un convive se penche à l'oreille de L. S. Senghor, alors élève de cette grande école et lui dit : « Y a bon miam-miam eh ! ». Senghor ne répond pas. Les vins sont aussi excellents; et le même convive à l'oreille de son voisin : « Y a bon glou-glou eh ! ». Senghor ne répond toujours rien. A la fin du repas, Senghor est appelé à la tribune pour faire un discours. Ce qu'il fait souverainement. Quand il revient s'asseoir, il se penche sur l'épaule de son voisin : « **Y a bon bla-bla eh !** ».

La critique que nous faisons à l'encontre de l'ironie-antiphrase peut (nous) être adressée à l'encontre de l'ironie comme énoncé dialogique<sup>3</sup> : si « Y a bon bla-bla eh ! » est en interaction dialogique avec les énoncés antérieurs de l'allocutaire (« Y a bon miam-miam eh ! », « Y a bon glou-glou eh ! ») dont il se moque, on ne saurait que très difficilement analyser l'énoncé « Quinault est un Virgile ; / Pradon comme un soleil en nos ans a paru »

<sup>1</sup> Pour faciliter la lecture, nous mettons en gras l'énoncé ironique et soulignons les termes *ironie*, *ironiser*, *ironique(ment)*.

<sup>2</sup> Avouons que nous ne nous souvenons plus où nous avons collecté ladite anecdote... Que celui qui l'a le premier rapportée, et à qui nous l'avons reprise, nous pardonne cet oubli...

<sup>3</sup> Rappelons que nous définissons l'énoncé dialogique comme structuré autour d'un *microdialogue interne*, à savoir qu'il procède de l'interaction, explicite ou implicite, d'un acte d'énonciation [E] du locuteur-énonciateur avec un autre acte d'énonciation [e].

comme en relation dialogique avec un énoncé antérieur qu'il ridiculiserait.

Sans se décourager – mais sans prétention non plus – nous tentons, dans la présente recherche, de reprendre le rocher sisyphéen de l'ironie, mais en le faisant rouler si l'on peut dire en sens inverse des approches *descendantes* précédentes (*top-down*), à savoir selon une démarche *ascendante* (*bottom-up*). A la différence des études antérieures qui modélisent l'ironie à partir d'un corpus d'occurrences sélectionnées interprétativement par le chercheur comme étant ironiques (ce qui d'une certaine façon n'évite pas, sinon l'écueil de la circularité, du moins celui du caractère partiel-partial de l'analyse), notre approche se fonde sur les usages discursifs des termes *ironie*, *ironiser*, *ironique(ment)*, dans deux types de textes : le texte théâtral, le texte journalistique<sup>4</sup>. Nous sommes partis des métadiscours qui, dans ces deux types, catégorisent tel ou tel énoncé (ou tel ou tel fait) comme ironique, afin d'explicitier en quoi consiste – au moins aujourd'hui – l'ironie. A partir des entrées sus-mentionnées, nous avons relevé un corpus de 300 occurrences (150 pour chacun des deux types de textes) :

– dans la base de données *Frantext*, pour le texte théâtral, où ces termes sont utilisés par le dramaturge dans les didascalies, le plus souvent antéposés à un énoncé d'un personnage, comme dans (3) :

- (3) LE PROMOTEUR, *déguisé, se penchant vers Ida*. C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.  
IDA, *ironique et montrant la place déserte*. **La foule ! Si l'on peut dire !**  
LE PROMOTEUR. Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs. (TARDIEU Jean, *La Comédie du drame*, 1955-1984)

– dans la base de données *Europress*, pour le texte journalistique, où ces termes sont utilisés par le journaliste non seulement pour qualifier le propos, fréquemment rapporté, d'un acteur de la vie sociale, le plus souvent un homme politique, comme en (4) :

- (4) L'ex-chef de l'Etat Nicolas Sarkozy a ironisé sur une « **promesse non tenue** » de François Hollande, qui, sur le mode de la plaisanterie, avait assuré qu'on ne verrait plus son prédécesseur au Salon de l'agriculture. Déambulant mercredi matin parmi les stands de l'élevage où il a reçu un accueil chaleureux, le président de l'UMP s'est vu rappeler par la presse que sa disparition de cette manifestation avait été prédite. « Ah bon ? Et qui a dit ça ? », a demandé Sarkozy. François Hollande. « **Encore une promesse non tenue** », a tranché le responsable du parti d'opposition. (*Libération*, 25 février 2015)

mais également pour qualifier la relation entre deux événements comme en (5) :

- (5) La Côte d'Ivoire va enfin fabriquer ses chocolats  
Les Ivoiriens auront donc enfin leur chocolat. L'ironie était cruelle: **alors que 6 millions d'Ivoiriens vivent de la fève de cacao, très peu avaient l'occasion d'en savourer**. Le chocolat, transformé hors du pays puis réimporté, reste inaccessible. (*Le Figaro*, 20 mai 2015)

Dans un premier temps, nous proposerons, en appui sur le corpus, de définir l'ironie comme un acte de langage associant *attaque* et *moquerie* (section 1.). Nous détaillerons ensuite les différents ingrédients de la moquerie par laquelle se réalise l'attaque (section 2.), avant de procéder à un bilan de nos analyses (section 3.). Nous terminerons par une brève étude de ce qui est catégorisé comme *ironie du sort* (section 4.).

## 1. L'ironie : une ou multiple ?

Est-il possible de dégager une base commune aux 300 occurrences discursives, ou a-t-on au

---

<sup>4</sup> Pour une approche en partie semblable, cf. Kerbrat-Orecchioni 2015 qui travaille à partir d'occurrences journalistiques, pour l'essentiel extraites de *Libération*.

contraire affaire à un terme très polysémique, avec des emplois qui n'auraient, pour certains, rien à voir entre eux ? Les textes de théâtre et de presse font-ils appel à des sens identiques ou différents ? Répondons catégoriquement à ces questions, avant d'argumenter nos réponses : oui, l'ironie est bien fondamentalement une, sous la multiplicité chatoyante de ses emplois ; non, la variation de genre discursif – théâtre, presse – n'engendre pas de valeur spécifique à l'un ou l'autre genre, tout au plus des préférences qui se manifestent par des pourcentages différents de tel ou tel emploi.

### 1.1. Ironie d'énoncé et ironie de fait(s)

Notre première réponse selon laquelle l'ironie serait un phénomène unique semble contredite par la comparaison des occurrences (3-4) / (5) : dans les deux premières, est qualifié d'ironique un énoncé, dans la troisième un fait. N'y a-t-il pas là une hétérogénéité irréductible ? Nous ne le pensons pas : nous verrons *infra* en 4. que l'ironie de fait(s), identifiée comme « ironie du sort », procède d'une extension de l'ironie d'énoncé, en ce qu'elle repose sur la même base. Nous mettrons donc entre parenthèses provisoires les occurrences d'ironie du sort, et procéderons à l'explicitation des ingrédients de base de l'ironie (d'énoncé) et à la description de son fonctionnement telles que le corpus nous permet de le faire.

### 1.2. Les ingrédients de base de l'ironie

L'analyse des 300 occurrences du corpus fait apparaître qu'il est parlé d'ironie pour nommer un type d'acte de langage – l'ironie est un fait verbal – qui résulte de l'association de deux actes de langage comme ingrédients de base : l'*attaque* et la *moquerie*. Ida en (3) attaque son allocutaire en se moquant de son discours ; en (4), N. Sarkozy raille le discours de F. Hollande et du même coup la politique qu'il conduit. Décrivons les modalités de l'association de ces deux actes dans l'ironie (1.2.1) ainsi que le fonctionnement interactif de l'acte ironique (1.2.2-1.2.6).

**1.2.1.** Les deux actes de l'attaque et de la moquerie, associés dans l'ironie, sont à distinguer : il peut y avoir (i) attaque sans moquerie, et (ii) moquerie sans attaque :

(i) L'attaque se réalise le plus souvent très sérieusement par l'argumentation. L'oc. (6) présente successivement un acte de simple attaque (verbes introducteurs : *critiquer*, *dénoncer*), suivi d'un acte d'ironie (verbe introducteur : *ironiser*) lorsque à l'attaque se mêle la moquerie :

(6) Il (N. Sarkozy) a de nouveau abondamment critiqué le président François Hollande, dénonçant « les mensonges » de ce « donneur de leçons ». Le candidat Hollande avait dit que le chômage baisserait, mais « partout il baisse », sauf en France où « il augmente », a-t-il redit. « **J'ai dû rater un épisode de la série Moi-Je du héros normal** », a-t-il ironisé en allusion à l'anaphore de M. Hollande lors du débat télévisé qu'il a eu avec M. Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle en 2012, déclenchant les rires du public. (*20minutes*, 9 avril 2015)

Plus agonalement, l'attaque se réalise prototypiquement par l'insulte, qui n'inclut aucun élément relevant de la plaisanterie :

(7) vous au moins monsieur Bourdenx vous n'êtes pas comme ces **merdeux** de journalistes qui (...) (Rachida Dati, interview sur BFMTV le 5/06/2015)

(ii) De façon moins évidente, la moquerie ne réalise pas forcément une attaque, même si elle en est (souvent) proche :

(8) Lors d'un repas de famille, Nicolas (25 ans) répond, à une offre de sa mère de se resservir du dessert, par un « **Non merci !** » dans lequel il mime la voix haut perché de son amie commensale, qui en rit de bon cœur.

Nicolas se moque « gentiment » de son amie sans pour autant l'attaquer. On conviendra que la frontière entre attaque et moquerie est cependant perméable<sup>5</sup>, ce qui rend compte de ce que les dictionnaires donnent souvent *moquerie* pour synonyme d'*ironie*. Ajoutons de plus, outre cette composante agonale présente forcément dans l'ironie, et seulement latente dans la moquerie<sup>6</sup>, que l'ironie est forcément verbale, ce qui n'est qu'une possibilité de la moquerie : lorsque l'humoriste et imitateur Laurent Gerra, rentre sur scène en mimant la démarche quelque peu malhabile, lourdaude, du président F. Hollande, dans un costume trop étroit et la cravate de travers, il se *moque* de l'actuel président. Pour autant on ne saurait dire qu'il *joue de l'ironie*. La composante verbale est nécessaire à l'ironie, elle ne l'est pas à la moquerie, qui peut être seulement mimo-gestuelle.

Pas d'ironie sans attaque ; et pas d'ironie non plus sans moquerie. Comment s'articulent les deux actes de l'attaque et de la moquerie dans l'ironie ? La moquerie est au service de l'attaque ; elle lui permet d'être *indirecte*.

Ajoutons une précision : Quintilien assigne à l'ironie deux fonctions opposées et complémentaires : « *laudis adsimulatione detrahere et vituperationis laudare concessum est* » ('il est légitime de dévaloriser en faisant semblant de louer et de louer en faisant semblant de blâmer' (Quintilien VIII, 6). Le corpus, tant théâtral que journalistique, ne comporte aucune occurrence du second type, parfois nommé ironie *positive* : qui catégoriserait comme ironique un acte de louange par le blâme. L'ironie, dans les occurrences étudiées, est toujours *négative* : il s'agit de rabaisser la cible, en aucun cas de la valoriser ou de la complimenter, et cet acte de dévalorisation passe par bien d'autres procédés que la seule louange.

Explicitons, à partir de l'étude du corpus, la façon dont se réalise l'acte de langage de l'ironie.

**1.2.2.** Dans la séquentialité de l'interaction, l'acte de langage ironique apparaît dans un tour réactif, jamais dans un tour initiatif : en (3), l'énoncé de Ida (« La foule ! Si l'on peut dire ! ») est réaction à l'énoncé antérieur du Promoteur (« C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule ») ; dans le texte journalistique, l'énoncé ironique est fréquemment introduit par un verbe recteur du type de *répondre* :

(9) Laurent Fabius, a *répondu* mardi, non sans ironie, que les Anglais avaient été « **extrêmement aimables entre guillemets, en disant: « Jamais nous n'aurions fait cela** » » (honorer le contrat, NDLR). (*Le Nouvelobs*, 23 juillet 2014)

**1.2.3.** Cet acte de langage est réalisé par un locuteur, l'*ironiste*. En tant qu'attaque, il a une *cible*, qui peut correspondre à l'allocutaire (3), à un tiers (4), ou, bien moins fréquemment, au locuteur lui-même (*infra* 13) :

<sup>5</sup> Perméabilité que notait La Rochefoucaud : « La moquerie est une des plus agréables et des plus dangereuses qualités de l'esprit : elle plaît toujours quand elle est délicate ; mais on craint toujours aussi ceux qui s'en servent trop souvent. La moquerie peut néanmoins être permise, quand elle n'est mêlée d'aucune malignité, et quand on y fait entrer les personnes mêmes dont on parle » (*apud* Grand Robert).

<sup>6</sup> Ce qui n'est pas sans rappeler l'observation de G. Bateson sur les loutres, qui distinguent le jeu du combat. Nous devons cette remarque à J.M. Sarale, qui s'en voit ici remercié.

– Dans le texte théâtral, la cible est toujours l’allocutaire, ou plus précisément, nous allons y revenir, l’énoncé antérieur de l’allocutaire ;

– Dans le texte journalistique, la cible est le plus souvent (95%) un tiers. A la différence du texte théâtral qui met en scène l’interaction de deux (ou plusieurs) interlocuteurs dont l’un raille l’énoncé de l’autre, est rapportée, dans la presse, la parole d’un locuteur qui ironise sur un fait antérieur (10) ou sur un énoncé extrait d’une interaction antérieure (11) dont le journaliste ne saurait être l’allocutaire :

(10) Invité du *Supplément* de Canal+ dimanche, Jérôme Lavrilleux (directeur-adjoint de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy ) est revenu sur l’affaire Bygmalion et Nicolas Sarkozy. À la question « avez-vous des nouvelles de l’ex-président de la République ? », le directeur adjoint de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012 répond avec ironie : « **Oui, je regarde la télé** », précisant n’avoir jamais été ni « contacté », ni « reconforté », ni « engueulé » par le patron de l’UMP. (*Le Point*, 15 février 2015)

(11) Deux hebdomadaires font leur *Une* sur la nouvelle ministre de l’Education cette semaine : *Valeurs Actuelles* et *Minute*. « L’ayatollah », titre le premier, l’accusant d’être la ministre de la « Rééducation nationale ». Le deuxième va encore plus loin en écrivant: « Une Marocaine musulmane à l’Education nationale - la provocation Vallaud-Belkacem ». « **Bien sûr, il n’y a aucun racisme** », ironise SOS Racisme sur Twitter. (*L’Express*, 1<sup>er</sup> septembre 2014)

En (10), J. Lavrilleux ironise sur le fait que, après la révélation du scandale Bygmalion, N. Sarkozy ne l’ait plus contacté : il ne le voit donc qu’à la télé... ; en (11), SOS Racisme raille les discours tenus par les journaux *Minute* et *Valeurs Actuelles* à l’encontre de la nomination de la ministre de l’Education nationale.

Reste que, dans le discours journalistique, la cible de l’ironie peut également (4% des oc.) être l’allocutaire, soit que l’article de presse rapporte une interaction entre deux interlocuteurs dans laquelle l’un raille l’autre (12), soit qu’il rapporte une interaction entre un journaliste et un locuteur qui raille sa parole (13) :

(12) Lundi soir, rebelote : « Moi aussi, j’avais gagné les municipales, insiste l’ancien président (de l’UMP : J.-F. Copé). Et même les européennes, car, si on additionne les voix de l’UMP et de l’UDI, nous étions devant le Front national. » Une manière de répondre à la forfanterie de Nicolas Sarkozy pour qui les départementales ne peuvent être que son propre triomphe. Mais Copé pousse plus loin le bouchon. « L’UMP est un label. J’interroge sur la nécessité de changer de nom. » Sarkozy ironise : « **Tu t’interroges innocemment, je suppose ?** » Avant de charger carrément : « Il ne te vient pas à l’esprit qu’il y a des affaires judiciaires qui te concernent qui justifient qu’on change le nom ? » Copé reste muet, cloué sur place (*Le Point*, 3 avril 2015)

(13) Lorsque le correspondant de *Libération* lui a demandé, à l’issue du sommet européen de Bruxelles, s’il s’agissait de sa « dernière conférence de presse à un sommet européen », Nicolas Sarkozy a rétorqué, ironiquement : « **Vous savez combien je suis sentimental. Je vais faire tous les efforts pour ne pas vous faire de peine. Mais prenez-le pour vous, vous pourrez encore me poser des questions** ». (*Le Figaro*, 2 mars 2012)

En (12), dans un dialogue rapporté entre Sarkozy et Copé, Sarkozy raille le propos antérieur de Copé ; en (13), le même Sarkozy raille la question d’un journaliste. Enfin l’ironiste et la cible peuvent être (au moins en partie) co-référentiels. Il s’agit de l’*auto-ironie*, type qui se réalise très sporadiquement (4 occurrences, dont 3 dans la presse) :

(14) En quelques jours, l’éventualité d’une candidature parisienne (aux jeux olympiques) a donc formidablement accéléré après la longue hésitation d’Anne Hidalgo face au risque d’une nouvelle défaite et à la tentation d’une candidature à l’Exposition universelle de 2025. « **Les trois candidatures malheureuses de Paris nous ont offert un entraînement non négligeable** », a d’ailleurs déclaré hier avec ironie la maire. (*Les Échos*, 13 février 2015)

La cible de la locutrice-ironiste, maire de Paris, n'est autre que le conseil municipal parisien antérieur dont elle faisait partie et les échecs de ses candidatures malheureuses. Notons qu'ici la dimension agonale est considérablement affaiblie, ce que signale le fait que *ironie* pourrait très bien, dans cette occurrence, être remplacé par *humour*, ou *auto-dérision* :

(14a) « **Les trois candidatures malheureuses de Paris nous ont offert un entraînement non négligeable** », a d'ailleurs déclaré hier avec humour la maire.

**1.2.4.** Nous avons dit que la *cible* pouvait correspondre à l'allocutaire, à un tiers, voire sporadiquement au locuteur lui-même. Soyons plus précis : comme mentionné précédemment, ce qui est raillé, c'est soit un fait dans lequel est impliqué l'allocutaire, un tiers ou le locuteur (10, 14), soit un énoncé de l'allocutaire, d'un tiers ou du locuteur lui-même (9,11-13). Dans le texte théâtral, l'objet de l'ironie est toujours l'énoncé antérieur de l'allocutaire ; dans le texte journalistique, l'ironie d'énoncé frappe à part égale un fait ou un énoncé antérieurs. Notons que le fait antérieur peut être un discours, comme dans (15) qui raille l'intervention du président de la République pour rendre compte d'un fait divers tragique :

(15) Une heure avant le début des questions au gouvernement, Lionel Luca (UMP) a ironisé sur l'intervention du président de la République au cours de laquelle il a détaillé les circonstances du drame. « **On croyait avoir perdu François Hollande depuis ce week-end électoral meurtrier. On vient de le retrouver comme commentateur du crash de l'A320 ! Reconversion** », a écrit le parlementaire des Alpes-Maritimes sur Twitter. (*Le Figaro*, 24 mars 2015)

Que l'ironie porte sur un fait ou sur un énoncé, elle vise toujours la personne (ou le groupe de personnes) qui est impliquée dans ce fait ou qui a prononcé cet énoncé : l'ironie est une sorte d'attaque *ad hominem*.

En tant qu'attaque, l'ironie appartient aux actes qui font pencher la relation du côté du pôle agonale : elle constitue un *face threatening act*. Agonalité qui a des degrés selon que l'ironie est précisée comme « légère », « à peine sensible », « tendre », ou comme « insolente », « âpre », « féroce », etc.

**1.2.5.** Du point de vue de la relation interpersonnelle entre l'ironiste et sa cible, l'acte ironique se situe sur l'axe vertical taxémique : l'ironiste rabaisse la cible, et du même coup se place en position haute<sup>7</sup>. Pour ne prendre que (15), par son énoncé que le journaliste qualifie d'ironique, le locuteur (Lionel Luca) rabaisse sa cible (François Hollande), et en même temps se montre comme quelqu'un de spirituel. Ce qui tient à l'association de la moquerie à l'attaque. Comparons l'ironie à l'insulte : les deux sont des attaques qui prétendent rabaisser la cible, mais par un effet boomerang l'insulte est fréquemment sinon toujours au risque de rabaisser l'insulteur lui-même. L'attaque ironique est à l'abri de cette menace par sa dimension de moquerie verbale : l'ironiste engrange les bénéfices de son bon mot ; il apparaît comme quelqu'un qui sait jouer avec le langage : le plaisir qu'il procure à son auditoire (lorsqu'il y en a un<sup>8</sup>) tend à se reverser en dividendes sur son compte personnel. Toutes les occurrences de notre corpus fonctionnent selon ce mécanisme, tout particulièrement dans deux types de cas où il a d'autant plus d'importance :

– à une attaque dont il a fait l'objet, le locuteur répond par un énoncé ironique :

(16) François Hollande ne peut s'empêcher d'esquisser un sourire. Surtout lorsque bon nombre de ses opposants

<sup>7</sup> Rabatel (2012) parle de *sur-énonciation*.

<sup>8</sup> Cf. *supra* (6) où l'énoncé ironique est dit « déclench(er) les rires du public ».

politiques, « qui le donnaient pour mort quelques jours plus tôt, défilent dans son bureau », écrit cette semaine *Le Point*, qui a passé « 59 heures dans la vie de François Hollande » les jours qui ont suivi les attentats. Une période d'union nationale où s'effacent les divisions entre les partis que le chef de l'Etat, un brin ironique et revanchard, ne peut s'empêcher de commenter. « **Certains d'entre eux me prenaient pour un charlot, ils me soutiendront en tant que Charlie** », aurait-il ainsi lancé le jeudi 8 janvier, selon les propos rapportés par un témoin dans l'hebdomadaire. (*Closemag.fr*, 22 janvier 2015)

Par la paronomase *charlot/Charlie*, F. Hollande tance d'importance ses opposants tout en se construisant l'éthos d'un homme qui sait répondre aux attaques fielleuses par un bon mot.

– Dans les (rares) cas d'auto-ironie, le locuteur compense largement le rabaissement qu'il s'inflige par les bénéfices qu'il peut tirer des qualités d'ironiste qu'il manifeste :

(17) Ce fut la plus grosse étape du compositeur multi-instrumentiste, qui avoue « avoir toujours adoré le vélo. Petit, j'en faisais vachement. **Et puis, une fois adulte, je fumais vachement** », ironise-t-il. (*Le Télégramme*, 1er août 2014)

Par l'ironie, fondée sur la répétition de l'adverbe *vachement* pour qualifier identiquement deux activités qui en principe s'excluent (faire du vélo /fumer), le locuteur ravale sa face qu'il a quelque peu mise à mal en confessant son addiction au tabac.

Nous avons défini l'ironie comme l'association de l'attaque et de la moquerie, la seconde étant au service de la première. Mais en quoi consiste précisément la moquerie par laquelle se réalise l'attaque ?

## 2. Les ingrédients de la moquerie

Les ingrédients de la moquerie dans l'ironie, tels que les manifeste le corpus, sont divers, et nous faisons l'hypothèse que c'est cette diversité des ingrédients qui est à l'origine des différentes formes d'ironie – et des différentes théorisations mentionnées initialement. Nous commencerons par examiner ce qui apparaît comme l'ingrédient fondamental : la notion de « ton ironique ».

### 2.1. Du ton ironique

Quelle est la fonction de la didascalie *ironique*, *avec ironie*, ou *ironiquement* antéposée à un énoncé si ce n'est de préciser, à l'intention du metteur en scène et de l'acteur, que ledit énoncé doit être *prononcé* ironiquement ? L'ironie est affaire de *ton*, comme cela est parfois explicité :

(18) ARAMINTE. Vous parlez fort mal, Lisette ; ce que j'ai répondu à Frontin ne signifie rien contre Ergaste, que je regarde comme un des hommes les plus dignes de l'attachement d'une femme raisonnable. LISETTE, d'un ton ironique. **À la bonne heure ; je le trouvais un homme fort ordinaire, et je vais le regarder comme un homme fort rare.** (MARIVAUX, *Les Sincères*, 1739)

Mais qu'est-ce que l'intonation ironique ? Avant de tenter de répondre, notons que le fait que le *ton* ironique soit un ingrédient essentiel de la moquerie par laquelle se réalise l'attaque ironique nous semble confirmé par le fait que dans certaines occurrences, à vrai dire assez peu nombreuses (10/300), sans cette remarque métadiscursive, l'ironie de l'énoncé tendrait à ne pas être perçue :

(19) « On est un peu furieux » que la zone soit considérée comme « inhabitée » par les autorités : « **il n'y a pas que des sangliers** », a-t-il ironisé. La commune de Viens compte environ 600 habitants. (*AFP*, 4 août 2014)

(20) « **L'après-midi, le temps de rentrer en classe, de dire bonjour, ils ne vont plus rien faire** », ironise-t-on devant les grilles de l'établissement. (*Nordéclair*, 20 février 2015)

(21) c'est Fabrice Luchini qui s'en est pris à Philippe Torreton : « **Quand on attaque Depardieu, il faut une filmographie solide** », a-t-il ironisé lors d'un chat organisé par le journal *Sud-Ouest*. (*Sud Ouest*, 19 décembre 2012)

Dans ces trois occurrences, l'énoncé *en lui-même*, pas plus que *dans son rapport au contexte*, n'a rien d'intrinsèquement ironique, ce que teste le fait que l'on peut remplacer, avec bien sûr un tout autre sens produit, en (19) « a-t-il ironisé » par *s'est-il insurgé* ; en (20) « ironise-t-on » par *redoute-t-on* ; en (21) « a-t-il ironisé » par *a-t-il contre-attaqué*. Si le journaliste catégorise ces énoncés comme ironiques, c'est qu'ils ont été prononcés / perçus comme *dits* avec un *ton* ironique.

En quoi consiste ce ton ironique ? Baklouti et Hirsch (à paraître) ont analysé la relation entre le rythme et l'intonation d'une part et la réalisation linguistique de l'ironie d'autre part. En comparant, dans les cadres d'une étude expérimentale, les mêmes énoncés, prononcés en contexte ironique et en contexte neutre, ils ont pu conclure que la prosodie de l'énoncé ironique est différente de celle de l'énoncé dit « sérieux » et se signale par divers marqueurs selon les cas (voix rieuse, accent d'insistance sur l'élément rhématique, adjonction d'un marqueur d'approbation (*hein*)...). Le locuteur semble donc bien signaler intonativement son propos comme ironique à son allocataire, et ce par différents moyens, sans que l'on puisse parler d'une intonation spécifiquement ironique.

L'analyse du corpus fait apparaître que, pour les dramaturges comme pour les journalistes, l'ingrédient du ton est fondamental dans leur appréhension de l'ironie : dans le texte théâtral, la précision que fournit le dramaturge dans la didascalie est à usage du dramaturge et de l'acteur pour que l'énoncé soit prononcé ironiquement. Moins clairement dans le texte journalistique, il semble que le journaliste ait perçu que l'énoncé qu'il qualifie d'ironique a été prononcé sur un *ton* ironique.

Ajoutons cependant que l'ingrédient du ton, pour important qu'il soit, n'est pas indispensable, notamment parce que l'ironie est un fait discursif non seulement oral mais également écrit, comme lorsqu'il se réalise sur Twitter (oc. 11, *supra*) sans ponctuation spécifique. Et on ne saurait parler, dans ce cas, de ton ironique. Mais remarquons aussitôt qu'il a été question d'un point d'ironie au XIX<sup>e</sup>, <sup>?</sup>, signe de ponctuation qui n'est pas vraiment entré dans les usages ; et que, aujourd'hui l'émoticône ;) joue, entre autres rôles, celui de marqueur d'ironie à l'écrit.

L'analyse du corpus fait donc apparaître le ton comme un élément essentiel de ce qui est catégorisé comme ironique, même s'il n'en est pas une condition *sine qua non*, dans la mesure où, dans quelques occurrences journalistiques, l'énoncé dit ironique a été non pas prononcé mais seulement écrit (sur Twitter).

L'ingrédient du ton est toujours accompagné, tant à l'oral qu'à l'écrit, d'autres éléments par lesquels se réalise la moquerie. Nous illustrerons les plus fréquents : jeu sur le signifiant (2.2.) ou sur le signifié par l'antanaclase (2.3.), figures de la comparaison et de la métaphore (2.4.), jeu sur l'énonciation (2.5.), du paradoxe et de l'antiphrase (2.6.), dialogisme (2.7.).

## 2.2. Jeu sur le signifiant

Le jeu sur le signifiant peut se réaliser de diverses manières, notamment le calembour (22), la

paronomase (23), le mot-valise (25), la réversion (proche de l'antanaclase) (26) :

(22) Les inconnues sont nombreuses. Les pays aidés accepteront-ils de se mettre sous la tutelle officieuse de la Chine, qui sera le principal contributeur financier ? Comment se situera la banque de développement des BRICS face aux institutions similaires, notamment la nouvelle banque asiatique d'investissements en infrastructures que Pékin lance en parallèle ? La cohésion entre les pays membres sera-t-elle suffisante pour mener ces projets à bien ? « J'en doute : tous poursuivent des objectifs politiques et économiques très différents », assène M. Lehman. Avant d'ajouter, non sans ironie : « **Entre les BRICS, il a toujours manqué le ciment.** » (Les BRICS : les cinq grands pays émergents, Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), (*Le Monde*, 15 juillet 2014)

En (22), la moquerie repose sur le calembour *in absentia* qui, faisant entendre sous l'acronyme « BRICS » le mot *briques*, permet de resémantiser la métaphore du *ciment*. Le ciment étant nécessaire pour faire tenir ensemble les briques, dire qu'« entre les BRICS, il a toujours manqué le ciment », c'est, via le calembour, critiquer les BRICS pour leur manque de cohésion et de direction commune, qui compromet la pérennité et l'efficacité de leur association.

F. Hollande dans l'oc (16) jouait sur la paronomase *charlot* > *Charlie*. J.-M. Le Pen en (23) joue sur la même paronomase, mais dans le sens *Charlie* > *charlot* :

(23) Jean-Marie Le Pen a décidé de le faire en grande pompe, en ironisant sur les manifestants du jour : « **Tous ces gens marchent avec la pancarte 'Je suis Charlie' alors qu'en fait ce sont des 'charlots' qui sont responsables de la décadence de la France** ». Jean-Marie Le Pen accuse directement les responsables politiques de récupérer l'événement. (*Le Figaro*, 11 janvier 2015)

Paronomase doublée d'une relation antonymique : le nom propre *Charlie* est initialement le premier élément du nom du journal satirique *Charlie Hebdo* ; suite aux attentats du 11 janvier 2015, il acquiert un sens différent dans le slogan, « je suis Charlie », scandé par et écrit sur les banderoles et T-shirts des nombreux manifestants défilant en soutien aux victimes des attentats de *Charlie Hebdo* (et de l'hypermarché cacher), du journal lui-même, et plus largement de la liberté d'expression. *Charlie* signifie la solidarité citoyenne et la défense de la liberté d'expression, de la démocratie, etc. : le nom s'est chargé de valeurs sociales positives. Il se voit opposé antinomiquement à *charlot* – 'individu qui ne peut pas être pris au sérieux à cause de son attitude irréfléchie, de son incompétence ou de son inconsistance dissimulée sous une fausse assurance' – chargé de valeur négative.

On retrouve la paronomase antinomique (*macro/micro*) dans l'oc. (24) :

(24) La grande masse des députés UMP et UDI se retrouve dans l'orientation générale du projet pour la croissance et l'activité. Ce qu'ils reprochent surtout à François Hollande, ce n'est pas son discours social-libéral de plus en plus assumé, mais le manque de traduction concrète de ces paroles dans l'action gouvernementale. « **La loi Macron<sup>9</sup>, c'est la loi micron** », a ironisé Philippe Vigier, président du groupe UDI. (*La Croix*, 18 février 2015)

Mentionnons également le mot-valise (25) et la réversion (retour d'un terme avec un sens partiellement différent) (26) :

(25) Un nouveau défaut de paiement de l'Argentine ? Et alors ? Le gouvernement de Cristina Kirchner en minimise les conséquences. « La vie continue », assure le ministre de l'Économie, Axel Kicillof, qui a perdu son pari d'arracher un accord avec les fonds voutours. « Ce n'est pas un défaut [...]. Il faudrait lui trouver un autre nom, **peut-être "Griefaut"** », ironise-t-il, en référence au juge américain Thomas Griesa. (*Les Échos*, 18 février 2015)

Façon d'attaquer le juge américain impliqué dans la controverse sur le défaut de paiement de

<sup>9</sup> Ministre de l'économie du gouvernement Valls.

l'Argentine en créant un mot-valise associant son nom et ledit *défait*.

(26) Sur LCI, l'ancien ministre du Budget, Éric Woerth, ironise sur cette dissonance au sein du couple exécutif : « **Ayrault fait la pause sur la pause fiscale de Hollande** ». (*Widoobiz.com*, 18 septembre 2013)

« Pause fiscale » signifie arrêt (momentané) de l'augmentation des impôts. En en faisant le complément du nom *pause* lui-même (« pause sur la pause fiscale »), E. Woerth en inverse le sens : le syntagme signifie non l'arrêt mais la reprise de la hausse des impôts.

### 2.3. L'antanaclase

Le locuteur utilise l'antanaclase : il joue sur la polysémie d'un mot, pour faire entendre un sens autre, par lequel peut se signifier l'attaque :

(27) Et l'ex-Premier ministre (PS) (Laurent Fabius) de livrer, ce lundi matin sur France inter, un plaidoyer très ironique. Pour diriger « **le plus grand quartier d'affaire d'Europe** », « on a besoin d'un très bon juriste. M. Sarkozy est en deuxième année de droit, c'est un élément fort. » Sans compter qu'en matière de connaissance « **des affaires** », Jean Sarkozy « **peut avoir quelques prédispositions** ». (*Libération*, 12 septembre 2009)

Dans sa première occurrence, *affaire* (« le plus grand quartier d'affaire d'Europe ») signifie 'ensemble d'activités économiques' ; dans la seconde (« en matière de connaissance des affaires »), il vaut pour 'ennui judiciaire' : façon pour L. Fabius d'attaquer le père, Nicolas Sarkozy, *via* son fils Jean.

### 2.4. Comparaison, métaphore, exagération

La moquerie consiste ici à rapprocher un élément (fait, propos, personne) d'un autre élément qui le ridiculise. Soit la comparaison en (28) :

(28) Pour sa première réapparition au Parlement, ce mercredi, l'ex-patron du FMI a eu des propos ironiques à l'endroit de François Hollande lorsque ce dernier, lors de la campagne présidentielle, désignait le monde de la finance comme son « adversaire ». Cela « **a pour moi à peu près la même pertinence qu'incriminer l'industrie automobile quand on parle des morts sur la route** », a raillé DSK devant la commission d'enquête du Sénat sur le rôle des banques et acteurs financiers dans l'évasion fiscale. (*Les Échos*, 26 juin 2013)

(29) Le ministre de l'Économie (Pierre Moscovici) avait visiblement préparé une formule, un tacle plein d'ironie, pour répondre à la lettre d'amour de Depardieu à la Russie dans laquelle il salue une « grande démocratie » : « **Faire l'éloge de la démocratie en vantant le modèle russe, c'est un peu comme affirmer son patriotisme en allant chercher une citoyenneté fiscale belge** ». (*Europe1.fr*, 6 janvier 2013)

Comparer la responsabilité de la finance dans la crise à la responsabilité de l'industrie automobile dans les accidents de la route en (28), l'éloge de la démocratie en prenant pour modèle la Russie à la défense du patriotisme par l'exil fiscal en (29), c'est ridiculiser les propos de la cible en montrant que le comparé est aussi absurde que le comparant.

La métaphore, plus ramassée, est plus prisée encore si l'on se fie au corpus journalistique (15 %) :

(30) Dans un document où ils énumèrent leurs douze propositions « pour lutter contre le terrorisme islamiste », les jeunes de la Droite populaire militent pour la réouverture de la « prison de Cayenne pour y incarcérer les extrémistes religieux ». Une idée déjà agitée par Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la France, à l'automne. Benoît Crespin, opposant UMP de Gentilly, commune du Val-de-Marne où a logé Amedy Coulibaly avant ses attentats, veut carrément obliger « les propriétaires (bailleurs sociaux comme particuliers) » à «

consulter les fichiers des personnes recherchées pour terrorisme » pour vérifier qu'un locataire n'est pas dangereux. Une initiative qui ravira la DGSJ et la DGSE. « **On est dans le concours Lépine pour trouver l'arme fatale anti-djihadiste**, sauf qu'elle n'existe pas », ironise Jean-Christophe Lagarde, président de l'UDI. (*Le Monde*, 17 janvier 2015)

La recherche d'idées pour lutter contre le terrorisme djihadiste par certains militants et personnalités politiques est métaphoriquement identifiée à un concours d'invention, le concours Lépine, certes sérieux, mais dont les enjeux sont considérablement inférieurs à ceux de la lutte contre le djihadisme, qui n'a rien d'un jeu : façon de ridiculiser les solutions envisagées par les personnes dont on se moque. On retrouve le jeu de la métaphore dans les ironies des opposants à la présidence de F. Hollande (31, 6) :

(31) « Sur fond de règlement de compte personnel (...), au bout d'un mois, la présidence de François Hollande tourne déjà au vinaigre », estime Geoffroy Didier, conseiller régional UMP d'Ile-de-France. « **Désormais, c'est 'Dallas' à l'Elysée !** », ironise-t-il dans un communiqué. (*Le Monde*, 12 juin 2012)

(6) Il a de nouveau abondamment critiqué le président François Hollande, dénonçant « les mensonges » de ce « donneur de leçons ». Le candidat Hollande avait dit que le chômage baisserait, mais « partout il baisse », sauf en France où « il augmente », a-t-il redit. « **J'ai dû rater un épisode de la série Moi-Je du héros normal** », a-t-il ironisé en allusion à l'anaphore de M. Hollande lors du débat télévisé qu'il a eu avec M. Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle en 2012, déclenchant les rires du public. (*20minutes*, 9 avril 2015)

Le nom d'une *série* télévisuelle *Dallas* en (31), et plus féroce encore l'invention du nom d'une *série* à partir de la reformulation d'énoncés de la cible (« la série Moi-Je du héros normal »<sup>10</sup>) en (6) sont autant de métaphores dévalorisantes amusantes par lesquelles les locuteurs rabaisent la présidence de F. Hollande : le lieu où devraient se prendre les décisions politiques dynamiques est identifié à des fictions de bas étage où règnent les intrigues de cœur, de sexe, et d'ego.

La métaphore peut se présenter *in absentia*, si le contexte permet d'identifier le comparé, comme en (32) :

(32) François Hollande, « plus personne ne l'entend. Il parle et il ne fait même pas de bruit. **Il est vrai qu'il y a un haut-parleur à côté de lui** », a ironisé le président de l'UMP dans une allusion à Manuel Valls. (*Le JDD*, 24 mars 2015)

Du fait du cotexte gauche (« à côté de lui (F. Hollande) ») et des discours antérieurs répétant que M. Valls parle haut et fort, le comparant *haut-parleur* ne peut que référer au premier ministre.

Le comparant, dans les exemples précédents, était de nature plus basse que le comparé. Il peut à l'inverse être de nature plus haute, l'ironie se doublant alors d'antiphrase :

(33) « Les hommes politiques ont souvent des aventures avec des femmes qui sont ravissantes (...) c'est une bénédiction pour les hommes, même très moches, mais qui ont des choses à raconter », a expliqué Luc Ferry. Mais si l'ancien ministre n'a, dans un premier temps, pas cité de noms, il a rapidement précisé le fond de sa pensée... « Quand vous êtes président de la République, vous savez un milliard de choses à raconter (...) **A priori, personne n'était absolument convaincu que François Hollande était un plus grand séducteur que George Clooney et Brad Pitt réunis. Eh bah si !** », a ironisé Luc Ferry. Une référence évidente à la liaison entre François Hollande et Julie Gayet, que *Closer* a fait éclater au grand jour en janvier dernier. (*Closermag.fr*, 18 avril 2014)

---

<sup>10</sup> Lors de la campagne pour les présidentielles de 2012, F. Hollande n'avait eu de cesse de répéter qu'il était un « candidat normal » ; et lors du débat entre les deux tours, il avait développé longuement une anaphore en « moi président (...) ».

Poser la séduction de F. Hollande comme supérieure à celle de deux parangons masculins « réunis » c'est, par antiphrase, fortement railler la cible.

Le déplacement du sens, à l'œuvre dans la comparaison et la métaphore, se retrouve dans l'exagération qui, en prolongement de tel ou tel fait, fonctionne comme *argumentum ad absurdum* (34, 35) :

(34) Les remises pratiquées par les « génériqueurs » pour s'introduire dans les pharmacies montent jusqu'à 80 %. « **C'est tout juste s'ils nous donneraient pas leurs produits** » ironise Jean-Christophe. (*Le Courrier de l'Ouest*, 30 juillet 2014)

(35) « Les gens font très attention. **On devrait faire payer les carafes d'eau !** » ironise Jean-Marie Gervais, restaurateur à Sazilly. Car les clients se serrent la ceinture, notamment sur les boissons alcoolisées. Pour le professionnel, il y a deux explications : « La crise et la peur du gendarme ». (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*, le 5 août 2014)

Les « génériqueurs » ne sauraient *donner leurs produits*, pas plus que les restaurateurs ne sauraient *faire payer l'eau des carafes* : évoquer ces faits comme suites *possibles* (cf. le tour hypothétique *c'est tout juste si*, ainsi que le conditionnel : *donneraient, devrait*) à un événement, c'est indirectement attaquer cet événement, et par métonymie les personnes qui en sont les acteurs.

## 2.5. Jeu sur l'énonciation

Un échelon supplémentaire dans l'exagération, et le locuteur n'actualise plus l'énoncé sur le mode du possible comme en (34-35), mais sur le mode du réel effectif. Le locuteur fait comme s'il parlait sérieusement – les analystes parlent de *feintise*, de *pretense*, de *double jeu*, etc. – alors qu'il se fait la voix d'un autre énonciateur, susceptible de tenir ledit propos. Ce jeu sur l'énonciation se réalise le plus souvent associé à un autre élément, p. ex. l'antiphrase (*infra* 2.6.1.). Plus rarement – une seule occurrence dans le corpus journalistique – il peut n'être accompagné que de la seule intonation (implicite) :

(36) Le président de l'UMP se joint volontiers à l'unité nationale face à « l'ignominie » des actes terroristes ou des profanations de cimetières. Mais pas (...) quand il s'agit de soutenir « le désarmement pénal qu'organise Mme Taubira », a-t-il fustigé en s'interrogeant sur le « silence assourdissant » de la ministre de la Justice. « **Est-elle toujours garde des Sceaux ?** » ironise-t-il. (*Le Figaro*, 19 février 2015)

Faire mine de s'interroger, en prolongement du « silence » de Ch. Taubira, sur la permanence de sa fonction de ministre, c'est bien sûr, en jouant le faux naïf, attaquer le comportement de ladite ministre en s'en moquant.

## 2.6. Antiphrase, paradoxe, contradiction

Les énoncés qualifiés d'ironiques par le journaliste ou le dramaturge reposent parfois sur l'antiphrase, le paradoxe ou la contradiction, figures qui peuvent servir la moquerie de l'ironie, mais ne s'y résument pas.

### 2.6.1. Antiphrase

Cette figure est posée par la rhétorique et par certains pragmaticiens, on l'a vu en introduction, comme définitoire de l'ironie. Le corpus tant théâtral que journalistique ne valide pas cette analyse : seuls 8% des occurrences du corpus journalistique et 31 % du corpus théâtral la réalisent :

(37) ISIDORE. [...] l'Église est dans le mouvement moderne, elle... loin d'y résister, elle le dirige... et elle le draine à travers le monde... Elle a une puissance d'expansion, de transformation, d'adaptation qui

est admirable... [...] Vous voyez que je sais lui rendre justice...

LE MARQUIS (ironique). **Vous êtes admirable !** Je ne vous savais pas cette éloquence... (MIRBEAU Octave, *Les Affaires sont les affaires*, 1903)

(9) (A la suite de la critique par David Cameron de la vente par la France de navires militaires à Moscou) Laurent Fabius, a répondu mardi, non sans ironie, que les Anglais avaient été « **extrêmement aimables entre guillemets, en disant: 'jamais nous n'aurions fait cela'** » (honorer le contrat, NDLR) ». (*Le Nouvelobs.fr*, 23 juillet 2014)

Le marquis en (37) feint d'évaluer positivement la tirade antérieure d'Isidore sur l'église. L. Fabius en (9) feint d'évaluer comme un acte d'amabilité la critique blessante adressée par D. Cameron à la France. L'antiphrase, pour être ironique, doit être conjointe à la feintise (*supra* 2.5.), elle-même déclenchée par une discordance interne à l'énoncé (*infra* 2.6.3.) ou co(n)textuelle comme en (37).

### 2.6.2. Le paradoxe

L'énoncé repose sur la formulation d'un propos qui va à l'encontre de ce qui serait attendu selon le sens commun :

(38) Un déménagement ou tout simplement un manque d'espace ? Beaucoup de Français ont besoin d'entreposer leurs affaires, mais les garde-meubles sont souvent hors de prix. « Un espace de self-stockage de 2,5m<sup>2</sup> coûte en moyenne 100€ par mois, **c'est plus cher de stocker ses meubles que de se loger** », ironise Neville Ricour. (*Nord Éclair*, 31 juillet 2014)

L'énoncé correspond à un fait constaté par le locuteur : qu'il est plus cher de se loger que de stocker ses meubles. Le sens commun, se fondant sur le fait que les vies humaines ont plus de valeur que les biens matériels, voudrait l'inverse.

(39) Darry F. Zanuck, ancien patron de la Twentieth Century Fox et cheville ouvrière du *Jour le plus long* (1962), déclarait, avec une pointe d'ironie, à Lord Mountbatten, au sujet de sa reconstitution du débarquement de Normandie le 6 juin 1944 : « **J'ai eu plus de travail qu'Eisenhower n'en avait eu pour le véritable jour J en ce qui concerne le matériel** ». (*Le Monde*, 7 juillet 2014)

Notons dans ces deux occurrences le tour comparatif de supériorité *plus ... que* qui pose ce qui est, le comparé (« plus cher de stocker ses meubles », « J'ai eu plus de travail »), en regard de ce qui devrait être, le comparant (« que de se loger », « qu'Eisenhower n'en avait eu pour le véritable jour J »). Le paradoxe se réalise également, de façon plus ramassée, avec ellipse de l'élément relevant du discours du sens commun :

(40) (conflit de voisinage entre la gardienne d'un immeuble, asthmatique, et des résidents fumeurs) Ce même expert a récemment conclu que, les voisins n'ayant pas l'intention de renoncer à fumer, et leur tabagisme ayant des conséquences négatives sur la santé d'Anne-Marie, mieux vaudrait que celle-ci déménage. « **Les plus gênés s'en vont** », commente, non sans ironie, l'intéressée. (*Sud Ouest*, le 2 août 2014)

Contrairement au discours du sens commun qui voudrait que ceux qui causent le désagrément, à savoir les fumeurs, soient ceux qui sont invités à cesser de perturber les autres et donc à partir s'ils veulent continuer à fumer, c'est l'inverse qui se produit ici, selon Anne-Marie : ce sont non les gêneurs mais les « gênés » qui doivent partir.

### 2.6.3. Contradiction interne

L'énoncé contient une contradiction interne :

(41) Et l'ex-Premier ministre (PS) (Laurent Fabius) de livrer, ce lundi matin sur France inter, un plaidoyer très

ironique. Pour diriger « le plus grand quartier d'affaire d'Europe », « **on a besoin d'un très bon juriste. M. Sarkozy est en deuxième année de droit, c'est un élément fort.** » Sans compter qu'en matière de connaissance « **des affaires** », Jean Sarkozy « peut avoir quelques prédispositions. » (*Libération*, 12 septembre 2009)

L. Fabius feint de présenter la nomination de Jean Sarkozy, fils du président de la République d'alors, à la tête de l'Etablissement public d'aménagement de la Défense, comme parfaitement légitime, arguant qu'il est un grand juriste puisqu'il est en 2<sup>ème</sup> année de droit, alors qu'il y a contradiction entre le fait d'être en 2<sup>ème</sup> année de droit et le fait d'être un grand juriste. La contradiction interne, pour servir la moquerie de l'ironie, s'accompagne de l'antiphrase (et de la feintise).

## 2.7. Dialogisme

La moquerie de l'ironie se réalise également par diverses formes de dialogisme. Rappelons (cf. note 2) que nous nommons dialogique un énoncé structuré autour d'un microdialogue interne, à savoir comme procédant de l'interaction d'un acte d'énonciation enchâssant [E] du locuteur-énonciateur avec un acte d'énonciation enchâssé [e] d'un autre locuteur-énonciateur. De par sa structure dialogale, le texte théâtral fonde systématiquement la moquerie de l'énoncé ironique sur le fonctionnement dialogique<sup>11</sup> : l'acte responsif ironique interagit avec le tour de parole antérieur de l'allocutaire pour le moquer. Ce type de moquerie est plus rare dans le discours de presse, là également du fait de sa structure : le journaliste rapporte rarement une unité dialogale. Mais lorsqu'il le fait, il use également du dialogisme. La moquerie dialogique se signifie de nombreuses façons. Nous ne présenterons que les principales : répétitions confirmative, interrogative, exclamative ; reprise en modalisation autonome ou avec détournement ; complétion sur interruption.

### 2.7.1. Répétition confirmative

(42) WERNER. Je suis sûr que c'est n'importe qui. (Il montre les photos de Frantz à Johanna.) Qu'a-t-il de plus que moi ? (Il le regarde, fasciné.) Il n'est même pas beau !  
LENI, ironique. **Eh non ! Même pas !** (SARTRE Jean-Paul, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960)

(43) Manuel. D'où lui vient cette idée de venir me demander ces trente mille francs à moi ? ... à moi ? ... est-ce que j'ai l'air d'un homme qui a trente mille francs à prêter !  
Clarisse, ironique. **Non, ça c'est vrai : tu n'en as pas l'air !** (BOURDET Édouard, *Le Sexe faible*, 1931)

L'énoncé ironique confirme l'énoncé antérieur (« non » valide l'énoncé négatif (42) ou exclamatif rhétorique (43) de l'allocutaire) et reprend certains de ses termes : en (42), « même pas » ; en (43), « (tu) avoir l'air (d'un homme qui (...)) ». La répétition confirmative s'adjoit systématiquement l'ingrédient de l'antiphrase.

### 2.7.2. Répétition interrogative

(44) Il craignait tant de se voir passer les menottes qu'il s'est dérobé. Convoqué hier devant le tribunal correctionnel, qui rendait son jugement dans l'affaire de détournement de fonds lié à la construction de la mosquée Emir-Abdelkader, le recteur imam de Nanterre, Mohamed Boudjedi, s'est fait porter pâle. « Il a la grippe », balbutie son avocate, Me Leïla Houmel. « **La grippe ?** » s'étonne ironiquement la présidente de la 15e chambre, Isabelle Prévost-Desprez. « Eh oui, cela arrive », insiste Me Houmel. « Bien sûr... surtout aujourd'hui », rétorque la magistrate en chaussant ses lunettes pour prononcer le jugement cinglant condamnant Mohamed Boudjedi à trois ans d'emprisonnement ferme, dont dix-huit mois de sursis. (*Le Parisien*, 3 octobre 2014)

On analyse dialogiquement l'interrogation totale comme mise en débat d'un énoncé antérieur. Dans l'occurrence (44), l'énoncé ironique répète une partie de l'énoncé de l'allocutaire en

<sup>11</sup> Dans l'analyse de l'ironie, le fonctionnement dialogique correspond *grosso modo* à ce que Sperber et Wilson (1978) nomment *mention* ou *écho*.

feignant de le mettre en débat : l'interrogation a valeur *rhétorique*. Ce fonctionnement échoïque peut, plus subtilement, se faire non avec l'énoncé antérieur effectif de l'allocutaire mais – par dialogisme anticipatif – avec un énoncé que le locuteur lui prête, comme en (45) :

(45) BOUBOUROCHE : Me tromper Adèle !...ah ! là ! là ! Je voudrais bien savoir pourquoi elle me tromperait... pour de l'argent ? Elle se moque de l'argent comme de sa première chemise ; elle vivrait de pain et de lait, et elle paye ses jarretelles trente-neuf sous au Louvre. **Pour le plaisir ?** (grande ironie.) la pauvre enfant ! ... elle n'a pas plus de sens qu'un panier à bouteilles.

LE MONSIEUR, apitoyé et les yeux levés vers le ciel : ô homme ! ... enfant aveugle et quatorze fois sourd ! ... Pas de sens ? mais mon cher monsieur, c'est vous qui n'en avez pas ! (COURTELINE Georges, *Boubouroche*, 1893)

La mise en débat de l'interrogation porte sur l'énoncé affirmatif [(elle vous trompe) pour le plaisir] que le locuteur imagine que son allocutaire – entre autres – pourrait énoncer.

### 2.7.3. Répétition exclamative

(46) SOLANGE. [...] Mais rassure-toi tu pourras continuer en prison à faire ta souveraine, ta Marie-Antoinette, te promener la nuit dans l'appartement...

CLAIRE. Tu es folle! Jamais je ne me suis promenée dans l'appartement.

SOLANGE, *ironique*. **Oh! Mademoiselle ne s'est jamais promenée!** Enveloppée dans les rideaux ou le couvre-lit de dentelle, n'est-ce pas? Se contemplant dans les miroirs, se pavanant au balcon (...) (GENET Jean, *Les Bonnes*, 1959)

Par l'exclamation, le locuteur rejette en le reprenant pour s'en moquer la pertinence ou la vérité de l'énoncé de l'allocutaire.

### 2.7.4. Reprise en modalisation autonymique de certains mots de l'allocutaire

(47) LE CHEF DU C.S.G., *avec amertume*. Nous autres, vos espions, nous sommes nécessaires, Excellence. Vous le savez bien ! Sans nous, pas d'État ! Pas de surveillance ! Pas d'obéissance !

LE PROMOTEUR. Je sais, je sais, vous êtes indispensables, comme les *chacals* dans les charniers ! (*Avec un gros rire insolent :*) Mais surtout, ne prenez pas mal ce que ce que je vous dis là !

LE CHEF DU CSG., *haussant les épaules*. Nous sommes habitués aux injures !... Mais songez à mon conseil, Excellence, faites comme moi... (...) Mais faudra être patient ! Ce n'est pas en un jour qu'on peut en savoir autant que vos milliers de...(*avec une ironie grinçante :*) de « **chacals** », je veux dire d'espions ! (TARDIEU Jean, *La Comédie du drame*, 1955-1984)

(48) LA NOURRICE, mettant en branle en maugréant, comme à regret. Bien, bien « mon » Excellence, on y va ! *Elle s'éloigne et referme la porte derrière elle.*

LE PROMOTEUR, *agacé*. Pour qui se prend-elle, cette vieille garce? Est-ce parce qu'elle a élevé jadis ton « **Président** » (*il prononce ce mot avec une ironie appuyée*), c'est-à-dire ton propre-à-rien de frère ? (TARDIEU Jean, *La Comédie du drame*, 1955-1984)

Les guillemets de modalisation autonymique, joints au déterminant possessif à valeur dialogique (Sarale 2009) : « vos milliers de "chacals" », « ton "Président" », signalent la reprise d'un terme énoncé par l'allocutaire que la didascalie « avec une ironie grinçante /appuyée » demande de prononcer ironiquement.

### 2.7.5. Reprise par détournement

Le locuteur reprend un mot de la cible pour le détourner par la suite qu'il lui donne, et ainsi moquer son discours :

(49) Diffusée sur la chaîne américaine ABC News, on peut y voir les enfants, attachés à leur père, être emportés par le début d'avalanche et commencer à glisser dans la pente. Cette mésaventure médiatisée avait déclenché l'ire du maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex qui a déposé plainte contre le père pour

mise en danger de la vie d'autrui : « On siffle la fin de la récréation ». Surpris par la polémique, le père qui se présente comme un « adrénaline junkie », a précisé avoir voulu « battre le record du monde des plus jeunes alpinistes atteignant le sommet » pour « récolter des fonds pour un orphelinat local »... « **Il a surtout battu un record de stupidité** », ironise Denis. (*La Provence*, 3 août 2014)

(50) Devant une centaine de partisans NPA et quelques militants du Front de gauche, Philippe Poutou a lui endossé le costume du professeur pour détailler le patrimoine de Nicolas Sarkozy. « La fortune de Sarkozy, quand il est arrivé au pouvoir, c'était deux millions d'euros. Cinq ans après fait son métier de président, il a 2.623.000 euros », a-t-il expliqué. Le président-candidat a donc « réussi à augmenter [sa] fortune de 600.000 euros (...) ». **Ça montre que la modestie parfois ça peut payer** », a-t-il ironisé en allusion à la phrase « nous sommes des gens modestes », qu'aurait prononcé Carla Bruni-Sarkozy dans les coulisses des « Paroles et des actes » sur France 2. (*Le Point*, 7 avril 2012).

Le locuteur reprend à la cible le mot *record* en (49), *modeste* en (50) ; le complément par lequel il le prolonge en (49), à savoir « de stupidité », ou en (50) l'énoncé dans lequel il l'intègre (après remplacement de l'adjectif *modeste* par le nom *modestie*), à savoir « la modestie parfois ça peut payer », raillent l'argument que ladite cible a développé.

### 2.7.6. Complétion sur interruption

Le locuteur interrompt l'allocutaire pour terminer son discours par un syntagme qui fait mine d'en prolonger l'orientation argumentative alors qu'il l'invalide :

(51) Thierry. Ma chère Wanda, puisque l'occasion s'en présente...

Wanda, ironique. ... **par hasard**...

Thierry. ... j' aime mieux vous avertir charitablement que vous faites fausse route... que vous perdez votre peine en voulant jouer ce jeu-là. (MARTIN DU GARD Roger, *Un taciturne*, 1932)

## 3. Bilan

Les différents éléments que nous venons d'inventorier en 2.2.-2.7. à partir de notre corpus n'ont rien d'intrinsèquement ironique : on trouve les jeux sur le signifiant et sur le signifié, sur l'énonciation, les figures de la comparaison, de la métaphore, de l'antiphrase, du paradoxe et de la contradiction, ainsi que le dialogisme, dans bien d'autres types d'énoncé. Ils ne le sont que lorsque, le plus souvent associés au *ton* ironique, ils peuvent fonctionner comme une moquerie. Il arrive même que c'est seulement ledit ton qui fera de tel ou tel élément un marqueur d'ironie. Ainsi du paradoxe. L'énoncé :

(38) « c'est plus cher de stocker ses meubles que de se loger », ironise Neville Ricour

pourrait parfaitement être remplacé (avec bien sûr un changement de sens) par :

(38a) « c'est plus cher de stocker ses meubles que de se loger », s'insurge Neville Ricour.

De (38) à (38a), le paradoxe reste identique à lui-même : c'est sa valeur pragmatique qui change. Si (38) est qualifié d'ironique, c'est seulement parce que l'énonciation du paradoxe s'est accompagnée d'un *ton* ironique.

Ajoutons complémentirement que ces éléments qui apparaissent comme des ingrédients de ce qui est catégorisé comme ironique, et que nous avons présentés séparément, peuvent parfaitement se combiner. Reprenons (6) :

(6) Il (N. Sarkozy) a de nouveau abondamment critiqué le président François Hollande, dénonçant «les

mensonges« de ce « donneur de leçons ». Le candidat Hollande avait dit que le chômage baisserait, mais « partout il baisse », sauf en France où « il augmente », a-t-il redit. « **J'ai dû rater un épisode de la série Moi-Je du héros normal** », a-t-il ironisé en allusion à l'anaphore de M. Hollande lors du débat télévisé qu'il a eu avec M. Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle en 2012, déclenchant les rires du public. (20minutes, 9 avril 2015)

La catégorisation de l'énoncé comme ironique par le verbe recteur *ironiser* procède, en plus (implicite) du *ton* employé par le locuteur et perçu par le journaliste,

– de la *métaphore* (identification de la présidence au genre télévisuel populaire *série*, développé par l'isotopie des termes *épisode* et *héros*) ;

– du *dialogisme* : « Moi-Je du héros normal » fait doublement *écho* au discours de F. Hollande qui lors du débat de l'entre-deux tours avait développé une longue anaphore rhétorique en « moi, président », et n'avait eu de cesse, lors de la campagne électorale, de se présenter comme un candidat « normal » ;

– de la *feintise* : le locuteur sait parfaitement qu'il n'a pas raté un épisode de la « série », pas plus qu'il n'a l'intention de le faire croire à son allocataire.

Précisons enfin ce qui peut paraître paradoxal : si l'analyse des occurrences pose le ton comme ingrédient de base de la plupart des occurrences, ajoutons que ledit ton ne saurait se réaliser en dehors d'au moins un des ingrédients présentés *supra*. Reprenons l'oc. d'antiphrase (37) :

(37) ISIDORE. [...] l'Eglise est dans le mouvement moderne, elle... loin d'y résister, elle le dirige... et elle le draine à travers le monde... Elle a une puissance d'expansion, de transformation, d'adaptation qui est admirable... [...] Vous voyez que je sais lui rendre justice...

LE MARQUIS (ironique). **Vous êtes admirable !** Je ne vous savais pas cette éloquence... (MIRBEAU Octave, *Les Affaires sont les affaires*, 1903)

La didascalie « ironique » demande de prononcer « vous êtes admirable » de façon ironique, ce qui signifie que cet énoncé est à comprendre antiphrastiquement et non littéralement. L'élément de base *ton ironique* n'existe pas en dehors des figures par lesquelles il s'actualise.

#### 4. Ironie du sort

Nous avons en 1.1. noté que, dans notre corpus, pouvait être qualifié d'ironique un énoncé, mais également un fait, ce dont nous avons différé provisoirement l'explication. Ce second type d'emploi, catégorisé seulement par le terme d'*ironie*, fréquemment accompagné d'un SP : *ironie du sort, de la situation, de l'histoire*, est répertorié par les dictionnaires comme *figuré* :

(52) Plusieurs manifestations étaient programmées samedi pour donner un air de fête au village.

(...) Les 110 enfants de maternelle et de cours élémentaire étaient à l'honneur avec le carnaval de l'école. Les chansons, comme les costumes, étaient en rapport avec le thème du conte.

Comble de l'ironie, la première chanson s'intitulait *Si tu aimes le soleil*. Alors qu'un défilé dans toute la ville était prévu, les enfants ont dû, à cause de la pluie, se contenter d'un périple jusqu'à l'église. Mais le plaisir de se promener ainsi dans la commune était visible sur leurs visages. (*Paris-Normandie*, 21 mai 2015)

Si les chansons des enfants étaient « en rapport avec le thème du conte », elles ne l'étaient pas toujours avec le temps puisqu'une pluie drue s'abattait sur le village alors que les enfants chantaient *Si tu aimes le soleil*... Ce type d'emploi réalise une extension du sens d'ironie

verbale via la notion de moquerie<sup>12</sup> : est prêté au sort (l'ironiste), du fait de la concomitance de deux faits en rapport inverse, une intention de moquerie, plus ou moins méchante, à l'égard d'une cible, en (52) la fête du village.

Le discours de presse fait un usage fréquent de cet emploi (49% des occurrences d'*ironie*) : le journaliste rapporte des événements ; il se plaît à rapprocher deux faits dont la mise en relation semble procéder d'une moquerie. On ne le trouve pas en revanche dans les didascalies théâtrales. Et pour cause : c'est non à des faits mais à la parole des personnages qu'il met en scène que le dramaturge a affaire. Remarquons que, sporadiquement (2 oc.), la parole des personnages peut, elle, user de cet emploi :

(53) Marie. Si seulement il y avait de l'eau ici, qu'on puisse plonger quand cela va trop mal, ou faire du canot. Et pour comble d'ironie, je continue à recevoir d'Angleterre mes revues de rowing. (Anouilh, *La Sauvage*)

Marie pose que le sort semble se moquer d'elle en lui envoyant ses « revues de rowing » alors qu'il n'y a pas d'eau où elle se trouve.

Dans les occurrences où l'ironie procède du sort et non de la parole humaine, l'attaque passe au second plan : l'ironie du sort ne rabaisse pas sa cible, comme si seuls les hommes étaient capables de se dévaloriser les uns les autres...

## Conclusion

Nous sommes partis de la constatation du désaccord des linguistes dans la définition de ce qu'est l'ironie. Afin de (tenter de) sortir des débats certes intéressants mais où chacun campe sur ses positions qui toutes nous semblaient justes... en partie, nous nous sommes proposé d'analyser non ce que nous catégorisons mais ce que les textes de presse et de théâtre catégorisent comme ironique.

L'étude des 300 occurrences du corpus nous a conduits à distinguer, en confirmation des définitions dictionnaires, deux grands types d'ironie : l'ironie d'énoncé et l'ironie de faits, le second, souvent désigné comme ironie *du sort*, procédant d'une extension du sens du premier, sur la base de l'élément moquerie.

Nous focalisant sur le premier type, nous avons défini, pour rendre compte de l'ensemble des occurrences du corpus, l'ironie comme un acte de langage consistant en l'association de l'acte d'*attaque* et de l'acte de *moquerie*, le second au service du premier, l'ironie apparaissant comme une attaque *indirecte*, ce qui – nous n'avons pu développer ce point – rend compte du fait que l'ironie peut être le lieu d'un malentendu. Malentendu double : l'allocutaire peut ne pas entendre l'ironie du locuteur ironiste, ou, inversement, entendre comme ironique un énoncé d'un locuteur qui n'y avait mis aucune intention de ce type.

L'ironie se réalisant comme attaque *via* la moquerie, nous avons ensuite décrit comme autant d'ingrédients les divers types de moquerie qui apparaissent dans le corpus : jeux sur le signifiant et sur le signifié, sur l'énonciation, figures de la comparaison, de la métaphore, de l'antiphrase, du paradoxe et de la contradiction, dialogisme... Nous avons tenté de définir ce qui nous est apparu comme l'ingrédient de base (mais non comme condition *sine qua non*) de l'ironie : le *ton* ironique, qui ne se réalise comme tel qu'en impliquant au moins un des autres ingrédients.

Il apparaît au terme de notre analyse que l'usage métaénonciatif qui est fait des termes *ironie*,

---

<sup>12</sup> Ce que confirme le Robert *Dictionnaire historique de la langue française* qui date cet emploi de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que le sens moderne d'attaque par la moquerie apparaît au XIII<sup>e</sup> et se développe au XVI<sup>e</sup>.

*ironiser, ironique(ment)*, dans le texte journalistique et dans les didascalies, ne recoupe que partiellement les différentes définitions proposées par les multiples théories de l'ironie :

– contrairement à la théorie de l'ironie-*antiphrase*, toutes les occurrences catégorisées comme ironiques ne sont pas antiphrastiques ; contrairement à la théorie de l'ironie-*feintise*, toutes les occurrences ne reposent pas sur le jeu énonciatif ; contrairement aux théories du *dialogisme* ou de la *mention-écho*, toutes les occurrences ne sont pas dialogiques ou échoïques, etc... Au regard de la catégorisation métaénonciative qui est faite de l'ironie dans les textes de presse et de théâtre, ces théories apparaissent comme partielles ;

– ce caractère partiel des définitions théoriques s'avère accentué si l'on note que des éléments comme le jeu sur le signifiant ou sur le signifié, que nous avons vu à l'œuvre dans de nombreuses occurrences, ne sont pas pris en compte dans les définitions théoriques de l'ironie.

L'on pourrait nous opposer que l'usage qui est fait d'*ironie, ironiser, ironique(ment)* relève d'une linguistique *populaire*, comme l'on parle d'étymologie *populaire*, qui élargit le sens des mots parce qu'elle ne les utilise pas à bon escient, et qu'il convient donc de s'en tenir à la définition « scientifique » de la rhétorique (l'ironie-antiphrase), ou à celle de la théorie de la pertinence (l'ironie-mention), etc. Nous verrions là un complexe de lettrés ou un « syndrome d'Humpty Dumpty » comme le nomme joliment C. Kerbat-Orecchioni (2015)<sup>13</sup> « consistant à tenter d'imposer à la communauté sa propre définition du phénomène en question, même si elle n'est possible qu'au prix de l'exclusion de nombreux cas qui pourraient prétendre en relever ».

*Ironie, ironiser, ironique(ment)* sont des mots de la langue (que la métalangue rhétorique tente de capter comme *figure*) : ils ont pour nous le sens que les discours lui font produire. Ce sens que nous avons tenté d'explicitier nous paraît d'autant plus légitime que les deux genres du discours qui nous ont servi de corpus, alors même qu'ils sont différents et ne relèvent pas de la même sphère d'activité, le mettent en œuvre similairement, les différences entre les deux étant quantitatives et non qualitatives : les didascalies, de par la structure dialogale du texte théâtral, ont systématiquement recours à la moquerie par dialogisme, mais usent également, de façon complémentaire, des autres ingrédients ; le texte de presse, de par son objet – rapporter des faits et des discours comme faits – use plutôt du jeu sur le signifiant et sur le signifié, mais a également recours, certes moins fréquemment que le texte théâtral, à la moquerie dialogique.

## Références bibliographiques

Amossy R. (2003), « Les fonctions argumentatives de l'ironie balzacienne », in Bordas E., (éd.), *Les ironies balzaciennes*, Saint-Cyr sur Loire, Pirote, 143-154.

Baklouti E., Hirsch F. (à paraître), « Mise en perspective des dimensions linguistiques et prosodiques de l'ironie », in Actes du colloque, *La perception en langue et en discours*, 24-26 avril 2014, Varsovie.

Basire B. (1985), « Ironie et métalangage », *DRLAV, Revue de linguistique* 32, 129-150.

Berrendonner A. (1981), « De l'ironie », *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 173-239.

Berrendonner A. (2002), « Portrait de l'énonciateur en faux naïf », *Semen* 15, *Figures du discours et ambiguïté*, 2002, [En ligne], mis en ligne le 29 avril 2007.

<sup>13</sup> Les conclusions de son article, d'approche en partie parallèle à la nôtre (cf. note 4), sont globalement semblables à celles que nous avons développées, même si elle ne pose pas comme ingrédients de base de l'ironie l'association de l'*attaque* et de la *moquerie*.

URL : <http://semen.revues.org/document2400.html>. Consulté le 21 avril 2009.

Bres J. (2010), « L'ironie, un cocktail dialogique ? », Actes du 2ème Congrès Mondial de Linguistique Française. DOI: 10.1051/cmlf/2010093.

Clark H. H. et Gerrig R.J. (1984), "On the pretense theory of irony", *Journal of Experimental Psychology: General*, 113 (1), 121-126.

Currie G. (2006) « Écho et feintise : quelle est la différence et qui a raison ? », *Philosophiques*, vol. 35, n° 1, 2008, 13-23.

Ducrot O. (1984), *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation. Le dire et le dit*. Paris, Minuit, 171-233.

Eggs E. (2009), « Rhétorique et argumentation : de l'ironie », *Argumentation et Analyse du discours*, 2, [aad.revues.org/index219.html](http://aad.revues.org/index219.html), 17 p.

Fontanier P. (1830 / 1977), *Les figures du discours*, Paris : Flammarion.

Grice H. P. (1978), "Further notes on logic and conversation", in P. Cole (ed.), *Syntax and semantics* vol. 9., 113-128.

Jankélévitch V. (1964), *L'ironie*, Paris, Flammarion.

Jaubert A. (2013), « La figure et le dess(e)in. Les conditions de l'acte ironique », *Les figures de style vues par la linguistique contemporaine* (dir. M. Bonhomme), *L'Information grammaticale* 137, 29-35.

Kerbrat-Orecchioni C. (1980), « L'ironie comme trope », *Poétique*, 41, 108-127.

Kerbrat-Orecchioni C. (2011) : « De la connivence ludique à la connivence critique : jeux de mots et ironie dans les titres de *Libération* », in M.D. Vivero García (dir.) *Humour et crises sociales*, Paris, L'Harmattan, 117-150.

Kerbrat-Orecchioni C. (à paraître 2015), « Entre Babel et Humpty Dumpty : peut-on "définir" l'ironie? », in M. Farhat (éd.) *L'humour en temps de crise*, Tunis : Nouha Editions.

Perrin L. (1996), *L'ironie mise en tropes : du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*, Paris, Kimé.

Quintilien M. (95/ 1978), *De institutione oratoria*, Paris, Belles Lettres.

Recanati F. (2000), *Oratio Obliqua, Oratio Recta: The Semantics of Metarepresentations*, MIT Press, Cambridge, MA.

Recanati F. (2004), *Literal Meaning*, Cambridge University Press, Cambridge.

Rabatel A. (2012), « Ironie et sur-énonciation », *Vox Romanica* 71, 42-76.

Sarale J.-M. (2009), « Potentialités dialogiques du déterminant possessif », *Langue Française* n°163, *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*, 41-58.

Sperber D. et Wilson D. (1978), « Les ironies comme mention », *Poétique* 36, 399-412.

Sperber D. et Wilson D. (1998), "Irony and Relevance: a reply to Seto, Hemmamoto and Yamanashi", in Carston R., Uchida S. (Eds.), *Relevance Theory: Applications and Implications*, John Benjamins, Amsterdam, 283-293.

Wilson D. (2006), "The pragmatics of Verbal Irony: Echo or Pretence?", *Lingua* 116, 1722-1743.